

## Communiqué de presse

### *Filière numérique territoriale*

# **La Fesp et Orléans-Métropole signent une convention de partenariat « services à la personne et numérique »**

*La FESP et Orléans-Métropole ont signé, le 14 novembre 2017, une convention de partenariat visant à organiser conjointement l'émergence et l'accompagnement d'une filière de « services à la personne en environnement numérique » en favorisant le rapprochement entre acteurs technologiques et industriels, et structures de services à la personne.*

La [Fédération du service aux particuliers](#) (FESP) représentée par Sandra KÜNTZMANN, vice-présidente de la FESP, et Brice ALZON, président de la commission « Numérisap », a signé le 14 novembre 2017, à l'occasion de la 11<sup>ème</sup> édition du salon des services à la personne (Sap) à Paris, une convention de partenariat avec [Orléans-Métropole](#) représentée par Olivier CARRE son président, et maire d'Orléans.

1

Un partenariat dans la lignée des dix mesures issues du Livre Blanc *Services à la personne 2020-2030, quel domicile connecté ?*<sup>1</sup> de la FESP, qui a pour objectif de mettre en commun l'expérience et la connaissance du terrain des structures adhérentes de la FESP avec les start-up accueillies au [LAB'O](#), le grand incubateur d'entreprises de la Métropole d'Orléans. L'objectif est de rassembler en un même lieu les connaissances pratiques des métiers avec l'innovation technologique au service de l'un des secteurs économiques parmi les plus fortement créateurs d'emplois et de travailler en mode « living lab » pour permettre l'expérimentation des innovations dans les conditions réelles.

Première territoriale, cette initiative constitue une avancée majeure en organisant le rapprochement entre les différents acteurs de l'écosystème pour co-concevoir et développer des outils de services associés à la personne et à son domicile.

### **Dynamique d'activité et création d'emplois**

Les entreprises de Sap connaissent depuis dix ans un constant développement, pour répondre aux enjeux démographiques de la société. Le potentiel d'emplois du secteur est l'un des tous premiers en France avec 1,2 million d'embauches prévues entre 2015 et 2022. Cette dynamique doit néanmoins répondre à de nombreux défis en termes de qualité des emplois et de structuration de l'offre, lesquels ne peuvent se faire sans prendre en compte la montée en puissance du monde numérique. Cela transforme profondément les modes de vie, les

---

<sup>1</sup> Télécharger : [http://fesp.fr/sites/default/files/livreblanc.fesp\\_sap\\_numerique.2015.integral\\_0.pdf](http://fesp.fr/sites/default/files/livreblanc.fesp_sap_numerique.2015.integral_0.pdf)

relations à autrui, le rapport aux technologies, mais aussi les conditions d'exercice des métiers et les contenus de la formation professionnelle.

Avec un vivier de 3 400 entreprises incluses dans l'écosystème numérique, Orléans Métropole porte, avec l'ensemble des acteurs de développement économique de l'axe ligérien, le programme [FrenchTech Loire Valley](#), dont la raison d'être est de mobiliser l'ensemble des protagonistes de l'innovation numérique et de susciter une dynamique collective de tous ceux qui contribuent à la croissance et au rayonnement des start-up. Dans ce cadre, Orléans Métropole a ouvert son lieu « totem », le LAB'O – Village by CA, destiné à accueillir et accompagner les porteurs de projets et les créateurs d'entreprises innovantes, sur des secteurs économiques fortement créateurs d'emplois. Orléans Métropole affirme ainsi son rôle de laboratoire vivant dédié à l'expérimentation d'usages numériques à l'échelle d'un pôle métropolitain régional de près d'1,3 million d'habitants, générant de nombreux partenariats et projets publics-privés-citoyens ouverts à l'international.

### Performance humaine et potentiel technologique

La FESP et Orléans Métropole entendent ainsi favoriser le rapprochement des acteurs de l'écosystème émergent du domicile connecté : start-up, industriels, prestataires de services à la personne dans toute leur diversité de métiers, de modes d'exploitation et de régimes, promouvoir la co-conception d'une offre de produits et de services aux particuliers (offre intégrée) à leur domicile répondant aux besoins de la population et aux évolutions des usages, dans un contexte d'aménagement numérique, à l'échelon du territoire et dynamiser le développement d'innovations verticales du territoire Orléanais en ouvrant le réseau de la FESP aux start-up présentes au LAB'O et sur le territoire métropolitain.

La signature de cette convention de partenariat aura permis de premiers échanges fructueux entre dirigeants d'entreprises de Sap présentes, tels qu'Akila CHELIOUT (Aurélianis Services) par ailleurs référente territoriale de la FESP pour la Région Centre Loire, et les représentants de start-up du LAB'O présentes, [Janasense](#) dans le domaine de la Silver Economie et [Geonomie](#), en Mobilité et Handicap.

\*\*\*



**Brice Alzon**, président de la commission « Numérisap » de la Fesp (MDSAP, Coviva), **Olivier Carré**, président d'Orléans Métropole, maire d'Orléans, et **Sandra Küntzmann**, vice-présidente de la Fesp lors de la signature de la convention de partenariat, au salon Sap 2017.



**Brice Alzon**, président de la commission « Numérisap » de la Fesp (MDSAP, Coviva), **Olivier Carré**, président d'Orléans Métropole, maire d'Orléans, **Mickaël Alves** (Janasense), **Akila Cheliout**, référente régionale Fesp (Aurélianis), **Antoine Bocqueho** (Geonomie) et **Sandra Küntzmann**, vice-présidente de la Fesp lors de la signature de la convention de partenariat, au salon Sap